



## **Formation par le Comité Départemental 78**

### **Des officiels B Water-Polo :**



**Concerne les clubs de :**

- **CNO - Saint Germain en Laye**
- **USC Natation Water Polo**
- **Water Polo du Mantois**



# Rappel de la circulaire FFN sur les officiels B Water-Polo

## La fonction d'Officiel B de Water-Polo :

L'Organisme Paritaire des Arbitres et Délégués Water-Polo délègue la responsabilité de la formation et du passage de l'examen d'Officiel B aux Ligues qui mettent en œuvre, à travers leur Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation (ERFAN), des sessions encadrées par des formateurs habilités par l'Organisme Paritaire des Arbitres et Délégués Water-Polo.

- Le titre d'Officiel B valide les compétences nécessaires pour assurer, lors de toute compétition, les fonctions de :
  - ❖ Juges de buts (article WP 8 du règlement FINA).
  - ❖ Chronométrateurs (article WP 9 du règlement FINA).
  - ❖ Secrétaires (article WP 10 du règlement FINA).

Le titre d'Officiel B est obligatoire et un préalable pour être candidat(e) à l'examen d'Officiel A.

L'examen d'Officiel B Le titre d'officiel B de Water-Polo est décerné aux personnes remplissant les conditions suivantes :

- ❖ Être licencié à la FFN,
- ❖ Être âgé d'au moins 16 ans à la date de l'examen pour les candidats à l'examen pour l'examen d'Officiel B,
- ❖ Avoir fait acte de candidature sous couvert de l'ERFAN de sa Ligue,
- ❖ Avoir participé à la formation d'officiel B,
- ❖ Avoir satisfait aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen,
- ❖ Avoir officié, en qualité d'officiel B stagiaire, 5 rencontres sur la même année civile.

## La formation et l'examen d'officiel B :

### 1 - Formation théorique

- ❖ Elle s'effectue en une séquence de 3 ou 4 heures
- ❖ Chaque séquence est conduite par un formateur habilité par la FFN à l'aide des supports de formation fédéraux.

#### 1-1 L'examen théorique se constitue de deux épreuves :

- ❖ Epreuve 1 : QCM de 35 questions (parmi les 75) Durée de l'épreuve : 15 minutes Critères de réussite : 5 erreurs maximum
- ❖ Epreuve 2 : Feuille de match Durée de l'épreuve : 20 minutes Critères de réussite : 4 erreurs maximum Cette épreuve se déroule sous la forme d'un « déroulé de match », les candidats occupant la fonction de secrétaire dans les conditions d'une rencontre et devant remplir la feuille de match en fonction des annonces faites.

Après avoir été déclaré « reçu à l'examen théorique », le candidat est ensuite convoqué à l'examen pratique.

### 2 - Formation pratique :

Elle s'effectue à l'occasion de matchs sous le contrôle d'un officiel A ou d'un officiel B certifié

#### 2-1 L'examen d'officiel B

L'examen pratique : le candidat sera évalué sur l'ensemble des fonctions de l'officiel B de Water-Polo lors de matchs sous le contrôle d'un officiel A ou d'un officiel B certifié. Le candidat ayant satisfait avec succès aux épreuves théoriques et pratiques sera nommé « Officiel B stagiaire » et devra justifier, à travers le livret de formation qui lui sera décerné, sa participation à 5 rencontres officielles, visées par les arbitres de la rencontre. Il devra effectuer au moins une fois l'ensemble des fonctions de l'officiel B. Le livret de formation a une validité d'un an, soit 12 mois à compter de la date de l'examen. A l'issue de cette procédure le candidat se verra décerner le titre d'officiel B de Water-Polo et pourra être inscrit sur la base fédérale (extranat) en tant que tel.

## POURQUOI MUTUALISER SUR NOTRE DEPARTEMENT

- ✓ Les formations d'officiels A et B se font à la ligue IDF ou dans les clubs qui peuvent avoir chacun au minimum 10 stagiaires. Nous ne pouvons réunir 10 stagiaires minimum qu'en mutualisant pour les 3 clubs du département
- ✓ Le déplacement au siège de la ligue est peu pratique, tant pour nos jeunes que pour les bénévoles qui souhaitent se former. Il en est de même pour rejoindre des formations dans les autres clubs (hors département)
- ✓ Les formateurs validés par la LIFN demeurent dans l'est parisien, l'ouest et particulièrement le 78 leur pose souci
- ✓ Pour la cohérence des activités FFN départementales, c'est bien d'appliquer pour le Water-Polo sur notre département, le même principe que la natation course 😊

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Organiser la formation d'officiels B de Water-Polo afin de :

- ✓ Permettre à chacun des clubs d'avoir suffisamment d'officiels B pour assurer les tenues des tables lors des matchs à domicile
- ✓ Être l'étape obligatoire pour accéder à la formation d'officiel A (arbitre)
- ✓ Préparer la demande fédérale qui est de former des jeunes officiels A & B sur les matchs de championnats juniors

Créer du lien entre les trois clubs pratiquant le Water-polo dans les Yvelines

- ✓ La formation est aussi un moment d'échanges et nous allons en profiter pour créer une dynamique sur le Water Polo départemental (à voir dans la saison, par exemple la mise en place de regroupements pour tous les jeunes du département 78)

### ORGANISATION

Date retenue : le samedi 26 novembre 2019 - Heure : à confirmer

Lieu : Saint Germain en Laye ou Conflans selon disponibilité de la salle, à confirmer

Formateur : Pascal BOUCHEZ – arbitre international – membre de l'organisme paritaire des arbitres et délégué du Water-Polo - responsable des formations officiels sur la ligue IDF

Prise en charge des coûts de formation : ligue Ile de France ERFAN

Matériel à fournir par le CD78 : aucun, Pascal apporte son propre ordinateur et son vidéo-projecteur

Documents : feuille de présence à signer à l'arrivée

A fournir de la part des clubs envoyant leurs stagiaires : listing avec nom, prénom, n° de licence

Contacts : Michel BOURSE 06 22 82 37 93 michel,bourse@ac-versailles,fr ou Elisabeth KLEIN 06 03 96 05 22 elisaklein@sfr,fr

